

Accueils de Loisirs Sans Hébergement



PROJET EDUCATIF

Année 2025

Accueils
de Loisirs

C.C.A.S. 16, place d'Armes - 08230 ROCROI

UN CENTRE DE LOISIRS DE PROXIMITÉ

Afin de répondre aux besoins et aux attentes des familles de notre commune et des communes environnantes, la collectivité a fait le choix de poursuivre ses actions (éducatives et de loisirs) mises en place depuis 2009 avec l'Accueil de Loisirs sans Hébergement pendant les vacances scolaires.

* Accueil de 72 enfants maximum par semaine :

- 48 places : 6-11 ans
- 24 places : 3-5 ans

* Enfants âgés de 3 à 11 ans

* L'accueil de Loisirs est organisé par le Centre Communal d'Action Sociale - 16, place d'Armes - 08230 Rocroi.

* L'accueil se fait dans les locaux du Centre de Loisirs, Rue de l'Arsenal - 08230 Rocroi. Le bâtiment où se trouve l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ACM) abrite également la Cantine Scolaire, ce qui permet aux enfants du Centre de se restaurer à la Cantine Scolaire.

Les locaux se situent en Centre-ville.

* Dates des Accueils de Loisirs pour 2025 :

1 semaine en Février : du 10 au 14 février inclus

1 semaine en avril : du 7 au 11 avril inclus

4 semaines en juillet : du 7 juillet au 1^{er} août inclus

1 semaine en octobre : du 20 au 24 octobre inclus

* Des horaires adaptés à la vie professionnelle des parents en activités, ainsi qu'aux rythmes des enfants : 8 h 30/9 h 00 - 16 h 30 / 17 h 00.

INTRODUCTION

Le Projet Educatif de l'Accueil de Loisirs de Rocroi est directement lié à la politique globale en direction des enfants et des familles. Cette politique s'inscrit dans la continuité du « Contrat Enfance Jeunesse » nommée « Convention Territoriale Globale » renouvelé avec la CAF en 2024.

Nos objectifs sont de favoriser le développement social, artistique et moteur de l'enfant.

La famille, l'école, le périscolaire, l'Accueil de Loisirs sont des acteurs éducatifs qui, à des titres divers mais complémentaires, permettent à l'enfant de construire sa personnalité et de devenir un acteur dans la collectivité qui l'entoure.

Les enfants sont des adultes en devenir. Accueillir ces enfants hors de leur espace familial, c'est créer pour eux un lieu avec des repères et en garantissant une sécurité affective morale tout en développant leur autonomie, leur sens de la citoyenneté et de la solidarité. L'épanouissement de l'enfant est au cœur des préoccupations de la structure.



**PAS QU'UN SIMPLE MODE DE GARDE...
UN ESPACE D'EDUCATION**

L'accueil de Loisirs est un espace de vie, de rencontre, de convivialité, de découverte dans un contexte différent du cadre scolaire et de ses méthodes.

Dans un contexte de loisirs et un esprit ludique, l'Accueil de loisirs doit permettre à l'enfant de se construire par l'apprentissage et la découverte d'activités physiques, artistiques, culturelles avec le souci des rythmes de chacun.

L'enfant vient à l'accueil de loisirs pour jouer, retrouver les copains, vivre des aventures en toute sécurité.

Confier son enfant dès 3 ans est un événement très important pour la famille et pour l'enfant. C'est pour cela que nous privilégions la communication, l'écoute entre l'équipe et les parents.

Ce temps de loisirs est fondamental pour l'enfant, il doit lui apprendre à utiliser ses ressources, à lui procurer du rêve, du plaisir et contribuer à la construction de sa personnalité (créativité, découverte de ses capacités...) par des activités physiques, gestuelles, motrices, d'expression et des périodes de repos pour une meilleure qualité de vie et du temps au quotidien.

L'accueil doit développer la perception « esthétique » du monde par la pratique d'activités artistiques : théâtre, chanson, peinture, dessin, musique.....

Par des activités manuelles, l'enfant pourra acquérir des habiletés et des techniques ce qui lui permettra de développer sa motricité fine.

En étant collectif, l'Accueil de Loisirs permet aux enfants l'échange avec les autres et recrée ainsi les conditions de la vie en société.

Pour cela, notre mission est concentrée sur l'accompagnement de l'enfant, son développement, son épanouissement dans le cadre éducatif en complémentarité et en partenariat avec la famille, l'école....

Une équipe efficace et compétente sachant répondre aux besoins des enfants et dirigée par un directeur BPJEPS. L'équipe répond aux normes d'encadrement selon la réglementation en vigueur.

OBJECTIFS

Les enfants dont ce sera la première expérience en Accueil de loisirs feront l'objet d'une attention toute particulière afin que ce soit une réussite.

Prendre en compte l'enfant en tant qu'individu et contribuer à son développement en lui offrant un cadre confortable et en tenant compte de la spécificité liée à chaque âge.

Epanouissement personnel :

Permettre à l'enfant de vivre une vie collective équilibrée : la vie en groupe nécessite le respect des règles que l'enfant doit appréhender et comprendre pour lui permettre de se construire, faire de la vie en groupe un temps convivial.

Faire prendre conscience aux enfants de leurs aptitudes et de leurs capacités.

Pratique d'activités permettant :

- l'expression de chacun,
- le plaisir d'être avec les autres,
- de favoriser l'initiative, la confiance en soi

Faire vivre à l'enfant des vacances agréables

Inciter l'enfant à la créativité et au développement individuel ou collectif.

Accueillir et écouter l'enfant.

Respect

Amener l'enfant à acquérir, dès le plus jeune âge des comportements indispensables à une bonne hygiène de vie : alimentaire, repos, hygiène...

Responsabiliser les enfants

Leur apprendre à respecter leur travail et celui des autres mais également le matériel.

L'accueil et l'écoute de l'enfant par l'équipe d'encadrement sont des points essentiels dans cette notion de respect (des valeurs, des différences...)

Education et Socialisation

L'Accueil de loisirs impose la notion de l'accueil collectif. C'est un véritable espace de vie (espace éducatif). L'idée de partage est prédominante (partage de lieu, des compétences, des découvertes...) ou chacun a un rôle à jouer.

Néanmoins, il ne suffit pas d'être regroupé pour apprendre à vivre ensemble. L'objectif de la socialisation impose de proposer un fonctionnement qui multiplie les relations positives à autrui (confiance, solidarité, respect...) et qui permet ainsi de développer l'esprit critique des enfants sans avoir recours à la violence.

Favoriser le développement et la curiosité

En l'accompagnant dans les découvertes d'activités (artistiques, environnementales, manuelles, physiques...)

Mixité Sociale

Le projet se base sur des principes de mixité sociale et d'égalité des chances. Tout enfant, même porteur d'un handicap a le droit d'être inclus en milieu ordinaire dans les structures.

La mixité sociale (enfants en situation de handicap ou non) a plusieurs visées. Dans un premier temps, elle permet aux enfants d'avoir une meilleure acceptation du handicap et d'acquérir des valeurs telles que le respect et l'entraide. Dans un deuxième temps, les enfants porteurs de handicap vont apprendre de leur camarades en les imitant et en cherchant à grandir avec eux. Nous adapterons le projet en fonction du handicap de chaque enfant qu'il soit physique, moteur, mental ou encore problème de santé liés à des allergies alimentaires. Un projet d'accueil personnalisé pourra être mis en place.



DES ACTIVITES DE QUALITES

Chaque semaine d'accueil pourra se voir attribuer un thème, par exemple :

Olympiades, A la découverte de la nature...

Et les activités se retrouveront dans la plupart des cas liées à ce thème (exemple : Intervenants : UFOLEP, mais aussi des sorties : Ferme pédagogique, zoo, laser game...)

Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport, à la découverte dans des activités ludiques (handball, parcours d'orientation, chasse au trésor, initiation imprimante 3D...)

Les activités doivent être l'occasion de découvertes, de la valorisation de chacun.

Elles doivent faire appel à des aptitudes et des capacités différentes de celles scolaires (complémentarité).

Elles doivent permettre à tous mais aussi aux enfants qui présentent des difficultés (physiques, sociales, intellectuelles...) de vivre des situations de découverte et de réussite.

L'animation d'événements complètera le projet afin de favoriser la convivialité (spectacles, intervenants, sorties...)

Activités artistiques et culturelles : cinéma, dessin, peinture, chant, musique, danse, théâtre, chasse aux trésors à thème....

Activités liées à la découverte de l'environnement : respect environnement, découverte du tri, plantation, découverte des céréales etc....

Activités manuelles qui développent l'aptitude au bricolage : scrapbooking, création d'objets, apprendre les techniques....

Activités physiques et sportives : (en partenariat avec l'Ufolep ou des associations de la Commune ou de la communauté de Communes : Tennis, Ping-Pong, Rocroy Sport Nature, Hand Ball...

Le rythme de chaque tranche d'âge sera respecté et les activités des groupes pourront être différentes, aussi des temps calmes seront proposés à tous, et plus particulièrement aux enfants de 3 à 5 ans.

MOYENS

Espaces :

Locaux adaptés au public accueilli, aux activités.....Une grande cour extérieure est aménagée afin que les enfants puissent y jouer en toute sécurité. Les enfants déjeuneront à la cantine scolaire qui se trouve dans le même bâtiment, ce qui engendrera du confort supplémentaire, à savoir : facilité et rapidité d'accès, gain de temps, matériel et moyens adaptés...

Des infrastructures idéales pour la pratique du sport (piscine, tennis, gymnase, cosec, aire de jeux, City-Park...), pour les pratiques culturelles : médiathèque/ludothèque.

Moyens Matériels :

Le centre est équipé de matériel pédagogique. Avant chaque session, il est demandé à l'équipe de faire l'état des besoins en matériels qui serait à acheter.

Moyens Humains :

La commune se réfère aux textes de Jeunesse et Sports réglementant les accueils de loisirs en terme de quantités et de qualifications des encadrants et intervenants.

L'accueil de loisirs est placé sous la responsabilité d'un directeur BPJEPS avec expérience.

(Recrutement d'une équipe pédagogique avec des animateurs qualifiés, diplômés et sous la responsabilité d'une direction conformément à l'arrêté du 21 mars 2003 fixant les titres et diplômes permettant d'exercer en accueil de loisirs),

Info :

- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateurs pour 12 enfants plus de 6 ans

Modalités Tarifaires :

Mise en place d'une politique tarifaire définie par le Conseil d'Administration du C.C.A.S. chaque année. Cette tarification s'appuiera sur le montant des aides de la Caisse d'Allocations Familiales, MSA, Conseil Départemental, Communes....

Les activités de l'accueil sont déclarées et contrôlées par les services de l'état : Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES).

Modalités administratives et budgétaires :

Toutes les modalités de fonctionnement (horaires, tarifs, dates...) font l'objet d'un règlement intérieur revu chaque année.

Le suivi administratif se fait par le C.C.A.S. de la Ville de Rocroi (inscriptions, facturation, déclarations CAF, MSA, Conseil Départemental...).

A chaque fin de période d'accueil un bilan sera présenté par le Directeur de l'Accueil de Loisirs au C.C.A.S.

Le budget est arrêté annuellement par le Conseil d'Administration du C.C.A.S. en fonction des dépenses prévisionnelles.

Communication :

Le projet éducatif est communiqué :

- Aux équipes d'animation
- Aux parents
- Aux partenaires (CAF / DDCSPP...)

Les partenaires :

Caisse d'Allocation Familiales (PSO, Charte qualité...), Le Conseil Départemental, la DRAJES, La PMI, Les communes environnantes, les Associations, les Familles.

Fait à Rocroi, le 3 janvier 2025

LA VICE-PRESIDENTE DU C.C.A.S.
Sylviane BENTZ



